17 au 21 octobre 2005

Syndicat des **I**ngénieurs, **C**adres, **T**echniciens, **A**gents de **M**aîtrise et **E**mployés

Le SICTAME vous informe

Halte aux discriminations ! !

ou

Richesse du discours, misère des pratiques …

TOTAL est riche de moyens et de discours, surtout lorsqu'il s'agit de soigner son image ;

dommage que les pratiques ne soient pas toujours à la hauteur de l'image projetée !

A l'occasion de la semaine pour la démocratie sociale et les libertés syndicales, organisée par l'UNSA du 17 au 21 octobre 2005,

le SICTAME-UNSA-TOTAL considère et déclare que la démocratie sociale n'est pas respectée chez TOTAL et que **les libertés syndicales y sont bafouées**, notamment par le biais des discriminations opérées à son encontre.

Aussi, le SICTAME-UNSA en appelle-t-il, publiquement et solennellement, aux plus hautes instances dirigeantes de TOTAL pour que :

- **l'entreprise mette ses pratiques en conformité avec son discours** :

  TOTAL SA ne peut indéfiniment prôner le dialogue social et ignorer son syndicat le plus représentatif !

- **l'expression des salariés, au travers de leurs votes, soit respectée** :

  . la politique de la DRH (Direction des Ressources Humaines) visant à écarter le SICTAME-UNSA du dialogue social, de la négociation et de certaines instances n'est pas respectueuse de cette expression ;

  . dans un autre domaine, la constitution et le fonctionnement des Conseils de surveillance des FCPE (Fonds Communs de Placement d'Entreprise) de TOTAL sont une parodie de démocratie sociale ;

  . il n'appartient pas à la DRH de choisir ses interlocuteurs mais bien de respecter le choix des salariés.

Illustrons quelques unes des mauvaises pratiques de TOTAL en matière de démocratie sociale :

1) Le SICTAME-UNSA, syndicat arrivé en tête aux élections professionnelles de TOTAL SA (35% des voix et 45% chez l'encadrement) :

- n'a jamais été reçu par le Président de l'entreprise, qui reçoit pourtant tous les autres syndicats (ce point ne cesse d'ailleurs d'étonner tous les observateurs extérieurs) ;
- est tenu à l'écart du dialogue social avec la DRH, notamment lorsqu'il s'agit de discuter puis d'arrêter les thèmes de négociation et le calendrier des réunions de négociation.

2) Prétextant que la représentativité du SICTAME-UNSA n'est pas établie dans toutes les sociétés filiales de TOTAL, **la DRH définit des périmètres de négociation** associant la société de tête, TOTAL SA, et certaines de ses filiales **et exclut le SICTAME de ces négociations** en prétendant qu'il n'est pas représentatif au périmètre ainsi défini (c'est l'artifice utilisé notamment pour les négociations Temps partiel et Astreintes). Peu importe à la Direction qu'elle affaiblisse ainsi le dialogue social et le contenu de la négociation.

3) La DRH fait tout pour écarter indûment le SICTAME-UNSA d'un certain nombre d'instances.

C'est ainsi, par exemple, que :

- elle n'a pas renouvelé le Comité de Groupe pour éviter que le SICTAME-UNSA, fort de plusieurs dizaines d'élus dans les Comités d'Entreprise et d'Établissement, n'y accède ;
- pour les mêmes raisons, elle n'a toujours pas mis en place le Comité de Branche Pétrole, pourtant prévu par accord, alors que le Comité de Branche Chimie fonctionne depuis déjà plus de 4 ans.

4) La DRH ne cesse de multiplier les tracasseries à l'encontre du SICTAME et de ses militants :

On se souvient fin 2002 de la contestation par l'entreprise des listes du SICTAME et de sa représentativité pour les élections dans l'UES Amont. Le verdict des juges, confirmé par celui des urnes, a rendu justice au SICTAME. **L'entreprise a été condamnée en décembre 2002 ;** elle a cependant mis près de 3 ans pour s'acquitter de sa condamnation, et encore après moult relances et commandement d'huissier !

Depuis, elle ne cesse de contester la représentativité du SICTAME, l'obligeant à recourir aux tribunaux (plusieurs affaires en cours) ; et, périodiquement, elle s'en prend aux militants les plus exposés : intimidations, tracasseries, mise à la retraite d'office de son élu Secrétaire du CCE, et tout récemment invention du 'mitard électronique' appliqué au Président du SICTAME avec suspension de sa messagerie pour un mois ! Notons que la DRH se garde bien de traiter ainsi les militants des autres syndicats.

Que ce soit donc par des mauvaises pratiques (point 1 ci-dessus),
des artifices (points 2 et 3),
ou des manœuvres (point 4),

TOTAL SA discrimine le SICTAME-UNSA : le syndicat leader de l'entreprise !

En cette semaine de défense de la démocratie sociale, nous le disons haut et fort :

TROP, C'EST TROP, IL FAUT QUE CELA CESSE !

HALTE AUX DISCRIMINATIONS !

RESPECT DE L'EXPRESSION DES SALARIES !

Avec nous, exigez le respect de la démocratie sociale dans l'entreprise.
Soutenez le SICTAME-UNSA-TOTAL !

Ensemble nous ferons évoluer l'entreprise pour qu'elle mette ses pratiques en conformité avec son discours et qu'elle pratique enfin un dialogue social authentique et sans exclusive !

✂ . _ .

Pour en savoir plus, ou pour nous rejoindre ou nous soutenir, retournez le bulletin ci-dessous au SICTAME-UNSA-TOTAL
(au choix : Bureau 4E41 Tour Coupole à La Défense, Bureau F16 CSTJF à Pau, ou local SICTAME à Lacq)
Ou téléphonez au 01.47.44.80.19 à Paris , au 05.59.83.57.89 à Pau ou au 05.59.92.28.47 à Lacq

NOM……..…… Prénom…….....……..
SOCIETE : LIEU DE TRAVAIL : TEL :
Souhaite rencontrer un responsable du SICTAME (ou/et) Souhaite adhérer au SICTAME UNSA TOTAL
Souhaite recevoir gracieusement les derniers « Cahiers du SICTAME » (publication que reçoivent les adhérents)